

## Compte rendu – Session de travail du mardi 7 septembre 2021

Compte rendu de la session de travail tenue par les membres du Conseil de la Ville de Trois-Rivières le 7 septembre 2021 en présence des journalistes par visioconférence.

Sont présents les membres suivants : M. François Belisle, Mme Ginette Bellemare, Mme Maryse Bellemare, M. Dany Carpentier, M. Michel Cormier, M. Daniel Cournoyer, M. Claude Ferron, M. Pierre-Luc Fortin, M. Jean Lamarche, Mme Mariannick Mercure, M. Pierre Montreuil, Mme Valérie Renaud-Martin, M. Denis Roy, Mme Sabrina Roy et M. Luc Tremblay.

## Examen, suivi (sauf huis clos) et approbation du compte rendu de la session de travail ordinaire du 17 août 2021

<b>Sujet</b>	Aucune modification n'est apportée au compte rendu de la session de travail du 17 août 2021.
<b>Décision : s. o.</b>	
<b>Responsable de l'exécution : s. o.</b>	
<b>Échéancier / suivi : s. o.</b>	
<b>Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s. o.</b>	
<b>Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s. o.</b>	

## Analyse des points à l'ordre du jour de la séance publique

<b>Sujet</b>	<p>Des questions sont posées en lien avec les points 2, 3, 12, 15, 26, 36 et 39.</p> <p>Plus précisément, au point 2, Mme Ginette Bellemare demande pourquoi le stationnement est limité sur la rue André-Laneuville. Mme Mariannick Mercure explique que c'est en réponse à une problématique de sécurité routière sur une petite rue locale en cul-de-sac.</p> <p>Au point 3, Mme Valérie Renaud-Martin demande quels sont les délais pour implanter une interdiction de virage à droite. M. Patrice Gingras répond que l'interdiction sera implantée d'ici quelques semaines.</p> <p>Au point 12, M. Dany Carpentier souhaite en savoir plus sur la problématique soulevée et s'interroge sur la légitimité de la Ville à agir dans ce dossier. M. Jean Lamarche répond que du point de vue légal, une ville peut faire ce genre de demande au ministère des Transports du Québec (MTQ). Les membres du Conseil discutent de la question et sont majoritairement contre la diminution de la vitesse à 80 km/h puisque la résolution sert à entamer un dialogue avec le MTQ et lui faire part de certaines problématiques et non pas de lui donner des solutions. Il revient au MTQ de proposer des solutions à la Ville. M. Pierre Montreuil modifie la résolution en ce sens, en fait la lecture aux membres du Conseil qui sont tous en accord avec cette modification.</p> <p>Au point 15, Mme Valérie Renaud-Martin demande si dans l'entente de travaux municipaux qui touche un boisé, il est possible d'exiger l'enfouissement des fils et la conservation des arbres. Mme Sandra Baron répond qu'il s'agit de la phase 14, et dernière phase, du plan directeur Monarque du Richelieu et qu'il n'est pas possible, légalement, d'exiger l'enfouissement des fils. Il est cependant possible de sensibiliser les promoteurs à cette option ainsi qu'à la conservation des arbres. Lorsque le nouveau règlement d'urbanisme sera en vigueur en janvier 2022, les nouveaux développements seront assujettis à un Plan d'aménagement d'ensemble, qui comprendra une panoplie de critères, dont l'enfouissement des fils et la conservation des arbres. Mais il est impossible de revenir sur les conditions d'une entente déjà conclue.</p> <p>Au point 26, Mme Valérie Renaud-Martin demande pourquoi le montant des soumissions est moins élevé que l'évaluation de la Ville. M. Ghislain Lachance répond que la plupart des soumissions reçues étaient dans la même fourchette de prix, et que l'évaluation de la Ville était trop élevée.</p> <p>Au point 36, M. Dany Carpentier demande des explications sur le 50 000 \$ à verser à Hockey Canada. Mme Sophie Desfossés répond que Trois-Rivières a été interpellée par la Ville de Québec pour miser afin d'obtenir un match et une pratique de hockey féminin Canada contre États-Unis le 23 novembre prochain. C'est une belle occasion de faire rayonner la Ville et de faire connaître le nouveau Colisée qui aura aussi des retombées pour les hôteliers et les restaurateurs. M. Claude Ferron s'interroge sur l'empreinte carbone générée par cet événement et propose la création d'un éventuel « budget carbone ». M<sup>e</sup> François Bélisle demande quant à lui si un fonds général sera créé pour ce type d'événements. Mme Desfossés répond qu'il faudra prévoir ce genre de dépense au budget.</p> <p>Au point 39, Mme Valérie Renaud-Martin demande s'il est prévu de rendre publique l'étude de sécurité routière. Mme France Cinq-Mars répond que pour l'instant, il est possible que l'étude ne puisse être divulguée aux termes de la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i> puisqu'elle est toujours en analyse. Mme Cynthia Simard ajoute que certaines recommandations du PISRMM pourraient être intégrées au bilan annuel prévu.</p> <p>M<sup>e</sup> Stéphanie Tremblay annonce que les points 8 et 28 sont retirés et qu'un point sera ajouté en Affaires nouvelles : l'entente de développement de l'économie sociale en Mauricie.</p> <p>Mme Sophie Desfossés informe les membres du Conseil que dans le décret publié cette semaine, aucune disposition ne touchait les activités récréatives. La capacité des salles a été revue à la baisse de même que la période d'occupation des salles par les organismes, et il faut absolument maintenir certains services essentiels, dont les réunions des Alcooliques anonymes. Certaines activités nécessitent le passeport vaccinal alors que d'autres non. La Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire est prise entre les directives de la Direction de la santé publique et la responsabilisation des organismes, une situation assez difficile à gérer.</p>
	<b>Décision :</b> Retirer les points 8 et 28 de la séance publique.
	<b>Responsable de l'exécution :</b> Direction du Greffe, de la gestion des documents et archives.

**Échéancier / suivi :** Séance du 7 septembre 2021.

**Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure :** s. o.

**Documents remis, discutés, projetés ou écoutés :** s. o.

## Points demandés par les élués et les élus municipaux

<b>Sujet</b>	<p><b>Règlement sur les pesticides esthétiques – Mme Mariannick Mercure</b></p> <p>Mme Mariannick Mercure revient sur le règlement sur les pesticides esthétiques (pelouses et fleurs) et souhaite le dépôt d'un avis de motion avant la fin du mandat. Pour ce faire, elle propose de déposer l'avis de motion le 21 septembre prochain, d'inscrire la somme de 25 000 \$ au budget 2022 pour préparer le changement et d'inscrire un montant de 100 000 \$ de façon récurrente à compter de 2023 pour l'application du règlement et la diffusion d'un plan de communication. Ce délai permettra aux entreprises qui travaillent dans ce domaine d'écouler leur stock, d'apprendre de nouvelles techniques et d'adopter de nouveaux produits. De façon concrète, les pesticides à faible impact seraient permis et ceux à fort impact seraient interdits (par exemple, le Roundup). Une autorisation spéciale (permis) pourrait tout de même être accordée pour un terrain gravement touché une fois que les méthodes plus douces n'ont donné aucun résultat. Les membres du Conseil discutent de la lourdeur du processus, mais acceptent d'aller de l'avant avec le dépôt de l'avis de motion. Mme France Cinq-Mars demande que les impacts budgétaires ciblés soient intégrés aux présentations budgétaires de la division du Développement durable qui seront présentées au comité du budget le 17 septembre prochain.</p> <p><b>Réduction vitesse sur portion trifluviennne (autoroute de Francheville) – M. Pierre Montreuil :</b> Le point est retiré puisque le sujet a été abordé durant l'analyse des points à l'ordre du jour de la séance publique.</p>
<b>Décision :</b> s. o.	
<b>Responsable de l'exécution :</b> s. o.	
<b>Échéancier / suivi :</b> s. o.	
<b>Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure :</b> M. François Bélisle est de retour à 14 h 34, M. Pierre-Luc Fortin à 14 h 37.	
<b>Documents remis, discutés, projetés ou écoutés :</b> s. o.	

## Tour de table des présidentes et présidents des comités et des commissions (sauf huis clos)

<p><b>Sujet</b></p>	<p>Les présidentes et présidents des comités et des commissions présentent les points importants et les recommandations émanant de leur comité ou commission devant être approuvées par tous les élus.</p> <p><b>Comité sur l'aménagement du territoire :</b> M. Claude Ferron fait un retour sur les consultations publiques sur la refonte des règlements d'urbanisme. La deuxième journée de consultation a permis d'entendre les citoyens du secteur Saint-Louis-de-France au sujet des noyaux villageois et des commerces de proximité. L'équipe présente a su répondre de façon claire aux questions des citoyens. Les règlements seront adoptés à la séance du Conseil du 21 septembre 2021. M. Ferron ajoute que le sujet des campeurs motorisés a été abordé à la dernière rencontre du Comité sur l'aménagement du territoire et que l'analyse ressemble à celle des camions de cuisine de rue.</p> <p><b>Comité sur la culture, les loisirs et la vie communautaire :</b> M. Denis Roy présente les sujets discutés à la dernière rencontre du Comité : négociations avec Hockey Canada (aval du Comité), vente de livres usagés dans les cinq bibliothèques de la Ville, subvention d'aide à la relance pour les organismes et présentation, avec l'Escabeau, de la Politique d'admissibilité, de la Politique du sport, de l'activité physique et du plein air et de la Politique culturelle. Ces politiques seront adoptées le 21 septembre prochain et seront déposées sur le site de collaboration des élus pour que tous puissent en prendre connaissance.</p> <p><b>Comité sur la mobilité durable et la sécurité routière :</b> Aucun sujet ne nécessite un suivi par M. Pierre Montreuil.</p> <p><b>Comité de toponymie :</b> Mme Mariannick Mercure souhaite avoir un suivi sur la parité toponymique. Il ne reste que trois séances du Conseil et la politique n'a pas encore été adoptée. Elle demande quel est le plan de match puisqu'elle souhaite voter sur la recommandation du Comité de toponymie avant la fin du mandat. M. Pierre-Luc Fortin répond que le procès-verbal de la réunion de mai indique que le Comité ira de l'avant avec une politique de dénomination toponymique, mais que son adoption est subordonnée à la mise en place d'un plan d'action et à l'octroi de ressources nécessaires pour accompagner le Comité. Un suivi sera fait à la réunion du 23 septembre prochain. Mme Mercure affirme qu'elle conclura par elle-même le dossier de la toponymie paritaire en déposant une orientation avant la fin du mandat.</p> <p><b>Plan d'action de la Politique environnementale :</b> Mme Mariannick Mercure rappelle qu'en huis clos, le 22 juin dernier, il avait été décidé de repousser l'adoption du plan d'action de la Politique environnementale après les négociations budgétaires de septembre. Ce matin, alors que se tenait la dernière réunion d'orientation budgétaire, certains membres du Conseil ont affirmé ne pas être prêts à se prononcer et vouloir en discuter de nouveau à huis clos. Parmi les préoccupations soulevées, il y a : consulter davantage dans le prochain mandat, attendre que la nouvelle ressource en mobilité durable ait rédigé des documents de planification (le poste est actuellement en affichage) et la nécessité de chiffrer le plan d'action. Mme Mercure souhaite que la question soit débattue afin de trouver un compromis qui convient à tous les membres du Conseil ou à la majorité d'entre eux et demandera un point à huis clos à l'une ou l'autre des prochaines rencontres du mardi. Mme France Cinq-Mars répond qu'il faut chiffrer le plan d'action et l'intégrer dans les demandes budgétaires qui seront présentées la semaine prochaine.</p>
<p><b>Décision :</b> s. o.</p>	
<p><b>Responsable de l'exécution :</b> s. o.</p>	
<p><b>Échéancier / suivi :</b> s. o.</p>	
<p><b>Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure :</b> s. o.</p>	
<p><b>Documents remis, discutés, projetés ou écoutés :</b> s. o.</p>	

## Bilans, résultats de sondage et états de situation

<b>Sujet</b>	Aucun sujet n'est discuté.
<b>Décision</b> : s. o.	
<b>Responsable de l'exécution</b> : s. o.	
<b>Échéancier / suivi</b> : s. o.	
<b>Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure</b> : s. o.	
<b>Documents remis, discutés, projetés ou écoutés</b> : s. o.	